

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

15 DECEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Lisière Pereire –
désaffectation et
déclassement des
parcelles AB 205, AB 303
et d'une portion de la rue
Bastiat**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2016
par voie d'affichages

~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 16 décembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille seize, le 15 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Monsieur MIGEON à Monsieur SOLIGNAC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame ANDRE à Madame de CIDRAC
Monsieur HAÏAT à Madame VANTHOURNOUT
Madame CERIGHELLI à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame ADAM

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20161215-16-I-17-DE
Date de télétransmission : 16/12/2016
Date de réception préfecture : 16/12/2016

N° DE DOSSIER : 16 I 17

OBJET : LISIERE PEREIRE – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DES PARCELLES
AB 205, AB 303 ET D'UNE PORTION DE LA RUE BASTIAT

RAPPORTEUR : Monsieur LEBRAY

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 11 avril 2013, le Conseil Municipal a approuvé le parti d'aménagement et a déclaré le projet Lisière Pereire d'intérêt général. Les études et les travaux avancent selon le calendrier établi.

L'entrée en phase opérationnelle de la deuxième phase du projet nécessite l'usage des parcelles

AB 205, AB 303 et d'une partie de la rue Bastiat, lesquelles constituent l'emprise des lots opérateurs A et B.

Par délibération en date du 26 janvier 2016, le Conseil Municipal a prononcé le déclassement d'une partie de la parcelle AB 205, affectée initialement à l'ancienne déchetterie et autorisé Monsieur le Maire à signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la démolition de l'ancien centre technique municipal.

Le nouveau centre technique municipal installé allée de Pomone étant entré en fonction depuis le 15 novembre 2016, il convient de constater la désaffectation de l'ancien centre technique municipal situé rue Bastiat et de procéder au déclassement de l'emprise complémentaire de la parcelle AB 205.

Il convient par ailleurs de procéder au déclassement de la parcelle AB 303, utilisée jusqu'à présent en zone de stationnement et de la partie sans issue de la rue Bastiat qui desservait initialement la déchetterie désaffectée le 31 décembre 2015.

Il est proposé au Conseil Municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement préalable des parcelles AB 205, AB 303 et la partie sans issue de la rue Bastiat qui desservait initialement la déchetterie telles qu'indiqué sur le plan annexé à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

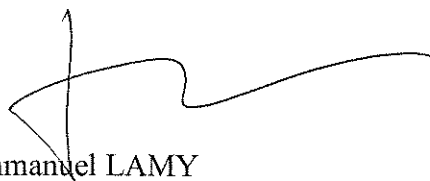
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Madame CERIGHELLI (procuration à Madame GOMMIER) votant contre,

CONSTATE la désaffectation des parcelles AB 205, AB 303 et de la partie sans issue de la rue Bastiat qui desservait initialement la déchetterie telles qu'indiqué sur le plan annexé à la présente délibération,

PRONONCE le déclassement des emprises concernées.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye